LES COLLECTIONS PATRIMONIALES DE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE

UNE POLITIQUE DE VALORISATION

JACQUELINE ARTIER
Bibliothèque de la Sorbonne

La bibliothèque de la Sorbonne ouvrit pour la première fois ses portes au public le 3 décembre 1770, sous le nom de bibliothèque de l'université de Paris, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque des Jésuites au collège Louis-le-Grand[1].

Elle offrait alors aux lecteurs près de 20 000 volumes provenant de la fusion de deux collections : la bibliothèque personnelle léguée en 1762 par un ancien recteur, Jean-Gabriel Petit de Montempuis (1676-1763) et la bibliothèque du collège des boursiers, installé au collège Louis-le-Grand après le départ des Jésuites ; cette dernière était constituée des livres ayant appartenu aux vingt-huit collèges réunis dans ce nouvel établissement et d'une partie des livres de l'ancien collège des Jésuites. La bibliothèque s'accrut régulièrement jusqu'à la Révolution, qui inaugura une période difficile et assez longue de son histoire, où elle subit plusieurs déménagements et de multiples prélèvements, tout en s'enrichissant et en conservant la plus grande partie de son fonds d'origine.

Rappelons-en très brièvement les principaux éléments. Transférée au dépôt littéraire Louis-la-Culture de 1793 à 1796, la bibliothèque de l'ancienne université de Paris fut rendue aux nouvelles institutions universitaires, toujours logées au collège Louis-le-Grand. Elle fut ensuite installée en 1823 dans les locaux désaffectés de l'ancien collège de Sorbonne dont elle finit par prendre le nom, puis dans la Sorbonne reconstruite à la fin du XIX[e] siècle. Ses collections bénéficièrent de l'apport des saisies révolutionnaires, de plusieurs dons importants et d'une politique d'acquisitions complétant systématiquement le fonds sur le plan documentaire ; mais la bibliothèque dut céder de nombreux doubles à d'autres établissements et plusieurs documents rares ou précieux à la Bibliothèque impériale, puis nationale.

Un fonds patrimonial universitaire et austère

Le fonds que l'on a coutume d'appeler patrimonial – manuscrits, estampes et imprimés antérieurs à 1800 – compte aujourd'hui 3 032manuscrits, auxquels il faut ajouter 197 cartons d'archives, environ 100 000 volumes imprimés et un fonds iconographique contenant

1. Sur la bibliothèque de la Sorbonne, voir : *La bibliothèque de la Sorbonne,* sous la dir. de Claude JOLLY, Paris, 1989 ;
Claude JOLLY, « La bibliothèque de la Sorbonne de 1762 à 1987 », *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne,* n°10 (1990), p. 153-177 ;
Jacqueline ARTIER, « Aux origines de la bibliothèque de la Sorbonne : la création de la bibliothèque de l'université de Paris, 1689-1770 », *ibid.,* n°11 (1991), p. 33-58 ;
Jacqueline ARTIER, « La bibliothèque de la Sorbonne», *Patrimoine des bibliothèques de France :* volume 1, *Ile-de-France,* Paris, 1995, p.112-123.

près de 5 000 estampes, des cartes et 364 plaques de verre[2].

Ce fonds est constitué de trois ensembles distincts mais complémentaires et contenant tous manuscrits, estampes et imprimés anciens : le fonds de la Sorbonne, dont l'origine vient d'être rapidement retracée ; le fonds Victor-Cousin, contenant la bibliothèque et les papiers légués à l'université de Paris en 1863 par le philosophe Victor Cousin (1792-1867)[3] ; le fonds Richelieu, également légué à l'université de Paris, en 1933, par le dernier duc de Richelieu[4]. Il s'accroît principalement par des dons et, dans une moindre mesure, par quelques achats.

La politique d'acquisitions est clairement définie, même si l'on peut regretter qu'elle ne soit pas plus large. En ce qui concerne les imprimés antérieurs à 1800, tous les dons sont acceptés, dans la mesure où ils complètent les collections, mais seuls les livres ayant valeur de sources historiques sont achetés, la bibliothèque étant par ailleurs CADIST (Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) d'histoire. En ce qui concerne les manuscrits, la bibliothèque cherche à enrichir le fonds de papiers d'universitaires qu'elle possède et qu'elle a vocation à accueillir. Ces dernières années, elle a pu le faire en épargnant son budget : les archives de Maurice Pradines (1874-1958), Auguste Bouché-Leclercq (1842-1923) et André Lalande (1867-1963), anciens professeurs à la Sorbonne, lui ont en effet été données par les héritiers de ces derniers.

Le fonds patrimonial de la bibliothèque de la Sorbonne est très marqué par un caractère universitaire qui remonte à ses origines, puisqu'il provient essentiellement d'institutions universitaires ou d'anciens professeurs. Du Moyen Age à nos jours, il s'est constitué sur des principes encore en vigueur[5] : fournir à la communauté universitaire une bibliothèque savante contenant les meilleures éditions des sources et des textes, ainsi que de tout ce qui en permet le commentaire ou la critique.

Avant tout instrument de travail pour un public érudit, ce fonds s'est enrichi des archives privées des membres les plus éminents de ce public et d'une partie des archives administratives de l'université d'Ancien Régime, ce qui en fait un fonds de recherche utile à l'histoire de l'enseignement et à celle de l'institution universitaire.

Il en résulte une certaine austérité de la collection, composée de documents pour la plupart peu « visuels », malgré leur intérêt scientifique. Pour des raisons intellectuelles autant que financières, l'importance accordée aux textes l'a en effet toujours emporté sur l'intérêt montré pour l'objet qui les supporte. Les manuscrits médiévaux sont peu enluminés. Les livres y sont le plus souvent reliés en parchemin ou en veau, sans décor autre que les fleurons ornant habituellement les dos. Quant aux documents d'archives et aux papiers d'universitaires, ils ne peuvent fournir à eux seuls la matière d'une exposition attirant un large public.

La qualité des ouvrages issus des saisies révolutionnaires, l'attention prêtée aujourd'hui à des particularités d'exemplaire jusque-là négligées, ou des dons sortant de l'ordinaire ont toutefois fait pénétrer la « bibliophilie » dans une bibliothèque peu sensible à ce critère. Le fonds légué par Victor Cousin en est l'illustration la plus patente : réservant l'érudition à ses tra-

Cachets du collège Louis-le-Grand et de la bibliothèque du Prytanée (nom porté de 1798 à 1802 par la bibliothèque de la Sorbonne) sur : *Paulus Aegineta, Opus de re medica*, Paris, Simon de Colines, 1532 [R XVI 29].
© Bibliothèque de la Sorbonne

2. Cette notion de « collections patrimoniales » ne doit pas faire oublier la valeur tout aussi patrimoniale du reste du fonds : bibliothèque de recherche, la bibliothèque de la Sorbonne possède 300 000 volumes publiés au XIXe siècle et plus de 60 % d'ouvrages étrangers.

3. Pour une description plus détaillée du fonds Victor-Cousin, voir : Felix CHAMBON, *Rapport sur la bibliothèque Victor-Cousin adressé à monsieur le ministre de l'Instruction publique*, Paris, 1908 ; Xavier LAVAGNE, « Sur la bibliothèque de Victor Cousin », *Bulletin du bibliophile*, n° 2, 1977, p. 1-14.

4. Une description partielle du fonds a été publiée dans : Jean BONNEROT, « Autour de Richelieu : les manuscrits de Richelieu à la Sorbonne », *Revue d'histoire diplomatique*, avr./juin 1956, p. 1-6.

5. *Cf.* Claude JOLLY, « La bibliothèque de la Sorbonne et sa politique documentaire : fondements et principes », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 3, 1992, p. 8-24.

Miniature représentant un cours magistral, dans : *Innocent IV, Apparatus super V libros Decretalium*, XIIIe siècle [Ms. 31, f. 278].
© Bibliothèque de la Sorbonne

vaux personnels, Victor Cousin a – pour ce qui est de sa collection d'imprimés antérieurs à 1800 – recherché systématiquement, dans le domaine littéraire et philosophique, les éditions rares, les exemplaires tirés sur des papiers de qualité ou couverts de reliures précieuses, faisant relier par les plus grands relieurs de son époque les exemplaires de condition modeste qu'il jugeait dignes de l'être.

Malgré une certaine variété, c'est donc un fonds à la tonalité dominante plus intellectuelle que muséographique que la bibliothèque de la Sorbonne s'efforce de mettre en valeur, en publiant des inventaires d'une part, en exposant ses pièces les plus attrayantes d'autre part.

Les catalogues

Le fonds patrimonial de la bibliothèque de la Sorbonne a longtemps été négligé du fait de l'absence de personnel spécialement affecté à sa conservation et à sa mise en valeur, du moins depuis la publication successive, de 1902 à 1923, du catalogue des manuscrits, du catalogue des incunables, du catalogue des ouvrages de la première moitié du XVIe siècle et d'un catalogue partiel du fonds d'estampes[6].

Deux décisions ont profondément modifié la situation et permis la mise en œuvre d'une politique patrimoniale tournée vers la conservation et la mise en valeur du fonds : la création, en 1975, d'un service des manuscrits et du livre ancien, réunissant dans un premier temps la réserve de la bibliothèque de la Sorbonne et la bibliothèque Victor-Cousin, auxquelles furent ajoutés en 1985 l'atelier de microfilmage et l'atelier de restauration ; le regroupement, en 1993, dans un magasin inaccessible au public et rattaché à la réserve, de l'ensemble des imprimés anciens encore dispersés dans les quelque 400 cotes du fonds général, c'est-à-dire 80 % du fonds patrimonial.

Publications

En dehors des actions menées en faveur de la conservation des collections, qui ne seront pas développées ici dans la mesure où elles sont plus un outil qu'un élément de la mise en valeur des fonds[7], c'est d'abord sur la publication de catalogues que la bibliothèque de la Sorbonne a fait porter son effort, partant du constat que son fonds patrimonial était largement méconnu.

C'EST UN FONDS À LA TONALITÉ DOMINANTE PLUS INTELLECTUELLE QUE MUSÉOGRAPHIQUE QUE LA BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE S'EFFORCE DE METTRE EN VALEUR

6. Charles BEAULIEUX, « Manuscrits de la bibliothèque de l'université de Paris », *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France,* Paris, 1918, p. 1-368 ;
Emile CHATELAIN, « Catalogue des incunables de la bibliothèque de l'université de Paris », Paris, 1902 ;
Emile CHATELAIN, « Catalogue des incunables de la bibliothèque de l'université de Paris. Supplément », *Revue des bibliothèques,* mai/juil. 1905, p. 3-26 ;
Charles BEAULIEUX, *Catalogue de la Réserve XVIe siècle (1501-1540) de l'université de Paris,* Paris 1910 ;
Charles BEAULIEUX, *Catalogue de la Réserve XVIe siècle de l'université de Paris. Supplément et suite (1541-1550),* Paris, 1923 ;
Jeanne DUPORTAL, « Catalogue des estampes en feuilles conservées à la bibliothèque de l'université de Paris (1re partie : France, XVIIe siècle », *Revue des bibliothèques,* janv./mars 1919, p. 52-85.
A noter que la bibliothèque Victor-Cousin, rattachée en 1974 seulement à la bibliothèque de la Sorbonne, a eu une évolution différente. Les principaux catalogues de son fonds ont été rédigés sur une plus longue période :
Paul DESCHAMPS, « Manuscrits de la bibliothèque Victor-Cousin à la Sorbonne », *Catalogue général des bibliothèques publiques de France,* Paris, 1918, p. 369-465 ;
Denise HUMBERT, *Inventaire des incunables de la bibliothèque Victor-Cousin à la Sorbonne,* Paris, 1953 ;
Xavier LAVAGNE, Bibliothèque Victor-Cousin. Catalogue des ouvrages du XVIe siècle, Paris, 1978.

7. Rappelons que la bibliothèque de la Sorbonne est pourvue d'un atelier de restauration où travaillent cinq techniciens d'art et un ouvrier relieur. En dehors du budget de fonctionnement de cet atelier, elle consacre 200 000 F par an à la restauration à l'extérieur de livres anciens.
L'atelier de microfilmage, qui satisfait en priorité les commandes émanant des chercheurs, réalise par ailleurs une trentaine de microfilms de sécurité par an.

La croyance répandue, mais erronée, que la bibliothèque de la Sorbonne est l'héritière de celle du collège du même nom, dispersée à la Révolution, tend à imposer l'idée que cet établissement n'a pas de fonds ancien. Il est frappant de constater à quel point la bibliothèque de la Sorbonne est peu citée, voire ignorée, dans les bibliographies de livres anciens. Un exemple caricatural en est fourni par la *Bibliographie des œuvres de Descartes publiées au XVII^e siècle*[8] : l'auteur y cite, sans la décrire, une édition des *Principes de la philosophie* (Rouen, David Berthelin, 1679), qu'il localise à grand-peine à l'abbaye Sainte-Anne de Kergonan à Plouharnel (Morbihan), quand il aurait pu facilement en consulter deux exemplaires à la bibliothèque de la Sorbonne.

La bibliothèque a donc relancé l'édition de catalogues complétant ou remplaçant les catalogues parus de 1902 à 1923. Ont ainsi été successivement publiés : l'*Inventaire des livres du XVI^e siècle de la bibliothèque de la Sorbonne : sciences, science politique, médecine,* en 1984 ; le *Supplément au catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Sorbonne* [et] *de la bibliothèque Victor-Cousin,* en 1989 ; et le *Catalogue des incunables des fonds Sorbonne et Victor-Cousin* dans la collection des *Catalogues régionaux des incunables des bibliothèques publiques de France,* en 1995[9].

Les manuscrits reçus à la bibliothèque depuis la publication du dernier catalogue continuent d'être catalogués au fur et à mesure de leur arrivée. Des inventaires partiels en sont régulièrement publiés dans les *Mélanges de la bibliothèque de la Sorbonne,* revue éditée conjointement par la bibliothèque et les éditions Klincksieck.

Trois raisons ont présidé à ce choix : l'existence de cette revue, dépouillée par plusieurs bibliographies – dont la *Bibliographie annuelle de l'histoire de France* – signalant à l'attention des chercheurs les grands fonds catalogués (les manuscrits isolés échappent toutefois aux index de ces bibliographies) ; la volonté de montrer aux donateurs que les fonds confiés à la bibliothèque sont rapidement traités et de créer ainsi une réputation suscitant d'autres dons ; la saisie de ces inventaires et la possibilité de les garder en mémoire, ce qui permettra, le moment venu, de constituer facilement un deuxième supplément au catalogue des manuscrits. Les inventaires des papiers de Maurice Pradines, André Mary et Auguste Bouché-Leclercq ont ainsi été publiés en 1991 et 1995[10]. Celui des papiers d'André Lalande, donnés en mars 1995, est terminé et sera publié cette année.

8. Paris, éd. du CNRS, 1976.
9. Ces catalogues ont respectivement été rédigés par Pierrette LIMACHER, Yvonne FERNILLOT et Antoinette PY, et Yvonne FERNILLOT.
10. Ils ont été rédigés par Jean-Marc CHATELAIN et Yannick NEXON.

Frontispice de la thèse de Laurent de Brisacier, dédiée au cardinal de Richelieu, Paris, 1632 : gravé par Michel Lasne d'après Abraham Diepenbeek [Fonds Victor-Cousin, Est. recueil 993, n° 35].
© Bibliothèque de la Sorbonne

En ce qui concerne les livres imprimés du XVI^e au XVIII^e siècle, l'entrée de la bibliothèque de la Sorbonne dans la base SIBIL a fait abandonner la publication de catalogues imprimés. Certes, la bibliothèque a participé aux catalogues collectifs des *Bibles* et des *Imitations de Jésus-Christ,* établis à l'initiative de la Bibliothèque nationale, mais cette participation est restée une activité marginale. Le projet en cours demeure l'achèvement du catalogue des ouvrages du XVI^e siècle, même s'il est de plus en plus fréquemment laissé de côté au profit du recatalogage prioritaire d'ouvrages dont les fiches en carton acide s'autodétruisent.

Catalogage

Le [re]catalogage des livres anciens dans la base SIBIL, consultable par minitel[11], suit deux principes : l'utilisation de la norme ISBDA (International Standard Book Description-Antiquarian) d'une part, le catalogage à l'exemplaire d'autre part[12].

La norme ISBDA est très contestée par les spécialistes du livre ancien ; elle n'est d'ailleurs que peu utilisée, en France comme à l'étranger[13]. Elle se distingue principalement de la norme de l'ESTC (Eighteenth Century Short Title

11. Code : 3615 SF. Il y a à l'heure actuelle dans la base SIBIL environ 3 800notices de livres anciens conservés à la bibliothèque de la Sorbonne.
12. *Cf.* Jacqueline ARTIER, « Le catalogage des livres anciens dans la base SIBIL », *Rapport du groupe de travail Politique patrimoniale* [de l'] *établissement public de la Bibliothèque de France, vol. II : annexes,* Paris, novembre 1992.
13. *Cf.* H.L. SNYDER et H.L. HUTCHINSON, *A comparative and analytical study of cataloguing rules employed in Europe for the cataloguing of the hand press prepared for the Working Group appointed by the organizers of the Munich 1990 conference on retrospective cataloguing and conversion in Europe,* Riverside (Californie), 20décembre 1991.

Catalogue), de la norme AFNOR (Association française de normalisation) de 1986 ou de la norme adoptée par la Bibliothèque nationale en 1987 par les modifications qu'elle fait subir au texte de la page de titre : ajout de la ponctuation ISBD et, entre crochets, d'informations tirées de l'intérieur de l'ouvrage ; modification éventuelle de l'ordre des mots, notamment dans l'adresse ; rétablissement de l'accentuation moderne ; le tout pouvant entraîner la rédaction de notes supplémentaires pour expliquer les modifications faites.

Une zone particulière de notes permet cependant de saisir une deuxième fois tout ou partie de la page de titre selon d'autres normes : cette zone est utilisée systématiquement depuis trois ans par la bibliothèque de la Sorbonne pour saisir titres et adresses selon la norme de la Bibliothèque nationale. Cette dernière, plus satisfaisante et déjà utilisée par la bibliothèque Sainte-Geneviève qui catalogue ses ouvrages dans la base BN-Opale, finira inévitablement par s'imposer. La précaution prise par la bibliothèque de la Sorbonne vise à faciliter le « nettoyage » de sa base dans le cadre du futur catalogue collectif : il est en effet impossible de transformer une notice rédigée selon la norme ISBDA en notice rédigée selon la norme de la Bibliothèque nationale sans reprendre le livre en mains, d'où l'utilité à terme de cette saisie supplémentaire.

Quant au catalogage à l'exemplaire, il permet, dès qu'une particularité propre à l'exemplaire – possesseur, auteur d'annotations manuscrites, relieur – justifie un accès, de créer une notice particulière. Si la pratique, qui mêle les auteurs secondaires communs à l'ensemble de l'édition à des auteurs secondaires propres à un exemplaire, offre aux membres du réseau SIBIL la gestion informatisée de catalogues restés sur fiches dans d'autres établissements, elle a l'inconvénient de multiplier ce qu'il faut bien appeler des doublons bibliographiques.

Le format de données locales récemment établi par la Bibliothèque nationale de France permettrait de conserver l'acquis de l'accès aux particularités des exemplaires en supprimant le problème des doublons artificiellement créés dans la base SIBIL, d'où la nécessité pour le catalogue du Système universitaire, en cours d'élaboration au sein du ministère de l'Éducation nationale et de l'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur, de reprendre cet aspect du format de la Bibliothèque nationale de France. L'accès à tout élément donnant un intérêt supplémentaire ou une valeur plus grande à l'exemplaire conservé facilite en effet la mise en valeur du fonds, notamment lorsqu'il s'agit de choisir des livres à exposer.

Les expositions

Consciente de l'austérité de son fonds, la bibliothèque de la Sorbonne s'est longtemps contentée d'organiser des expositions où ses collections ne représentaient qu'une faible partie des documents exposés : ce furent le cas, en 1974, de l'exposition *La vie universitaire parisienne au XIII^e siècle*, et, en 1985, de l'exposition *Richelieu et le monde de l'esprit*.

Ces deux expositions, financées par la chancellerie des universités de Paris, présentaient, dans un décor aménagé par un décorateur professionnel, de nombreuses pièces empruntées aux Archives nationales, à d'autres bibliothèques ou à divers musées.

L'exposition *Cent un livres rares ou précieux de la bibliothèque de la Sorbonne*, réalisée en 1991 à l'occasion de la tenue à Paris du congrès de l'Association internationale de bibliophilie, marque un tournant dans la politique de la bibliothèque : pour la première fois, elle n'exposait que des livres, tous tirés de son fonds ; elle finançait ensuite l'exposition sur son propre budget, la chancellerie des universités de Paris mettant toutefois gracieusement à sa disposition la chapelle de la Sorbonne, lieu de l'exposition.

Le parti pris fut donc celui d'une exposition à petit budget : pas de décorateur, la chapelle servant de décor ; pas de frais d'assurance, la bibliothèque étant son propre assureur ; des vitrines de location, certes fermées à clé, mais sans éclairage ni contrôle thermohygrométrique ; un éclairage extérieur aux vitrines et indirect, pour rester dans les normes muséographiques ; un catalogue saisi en traitement de texte par ses rédacteurs pour réduire le coût de l'impression[14] ; la seule grosse dépense fut le recours à une société de gardiennage pour assurer la sécurité des ouvrages exposés.

Le succès de l'exposition (16 000visiteurs en trois semaines) comme son coût relativement modéré (moins de 250 000 F) encouragèrent à en réaliser d'autres sur le même modèle. En 1993, la bibliothèque organisa une exposition de livres d'emblèmes et de devises publiés de 1531 à 1735. Une exposition de livres de zoologie de la Renaissance est prévue en juin 1996. Ces deux expositions accompagnent la réalisation d'un projet évoqué ci-dessous, le *Corpus iconographique de l'histoire du livre*. Si la bibliothèque de la Sorbonne, qui les finance, y expose en priorité son fonds, d'autres bibliothèques dépendant du ministère de l'Éducation nationale sont également pressenties, entre autres la bibliothèque Sainte-Geneviève, la bibliothèque Mazarine et la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle.

Un programme de recherche

Le *Corpus iconographique de l'histoire du livre*, lancé au début des années 1990, se trouve à la croisée d'un projet scientifique qui doit beaucoup à Henri-Jean Martin, professeur émérite à l'École nationale des chartes et ancien directeur d'études à l'École pratique des hautes études (4^e section), et à la volonté du ministère de l'Éducation nationale, relayé en l'espèce par la bibliothèque de la Sorbonne, de mettre en valeur les fonds anciens – souvent méconnus, parfois maltraités – des bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur.

14. *Catalogue de cent un livres anciens rares ou précieux de la bibliothèque de la Sorbonne*, Paris, 1991.

Il s'agit tout d'abord, à côté des multiples travaux sur le monde des auteurs, des imprimeurs, des éditeurs et des libraires, à côté de l'attention portée aux pratiques de lecteurs et plus largement aux usages du livre, de manifester un intérêt renouvelé à l'objet livre lui-même. D'où l'idée de partir du document et de sa reproduction, en s'attachant non seulement aux illustrations mais aussi à ce qu'il est convenu d'appeler la mise en pages et la mise en texte. L'enjeu est également pédagogique, dans la mesure où il a paru utile de réunir un vaste ensemble de clichés susceptibles de servir de supports à des activités d'enseignement. Le projet a enfin l'ambition de proposer à des chercheurs – qu'ils soient conservateurs ou universitaires – un cadre d'accueil pour conduire des travaux qui s'appuient directement sur une collection dont ils sont familiers.

Les premiers promoteurs du projet, Henri-Jean Martin, Denis Pallier, inspecteur général des bibliothèques, Daniel Renoult, alors sous-directeur des bibliothèques au ministère de l'Éducation nationale, et Claude Jolly, alors directeur de la bibliothèque de la Sorbonne, se sont attachés à dégager les crédits correspondants : l'École des chartes a pris en charge des vacations sur ses crédits de recherche ; le ministère de l'Éducation nationale a alloué une subvention particulière, afin de permettre à la bibliothèque de la Sorbonne de financer des prises de vues. Les partenaires du projet ont par ailleurs décidé que chacun des projets de recherche s'inscrivant dans le *Corpus iconographique* se traduirait par :

1. une collection de clichés (en noir et blanc ou en couleurs, selon les cas) en deux exemplaires, conservés, l'un à l'École des chartes, l'autre dans la bibliothèque ayant servi de support principal au programme ;
2. un ouvrage comportant d'une part une introduction détaillée précisant la problématique et formalisant les principales conclusions, d'autre part la reproduction d'une sélection des clichés, accompagnée d'une notice sur chacun d'entre eux. Un accord a été passé avec les éditions Klincksieck, qui ont créé une collection portant le nom du programme de recherche ;
3. si possible une exposition, le parti retenu se prêtant assez bien à une telle exploitation secondaire.

Deux projets ont d'ores et déjà été menés à terme. Ils ont débouché sur deux publications (et, nous l'avons vu, sur deux expositions dont une en préparation)[15]. Un troisième projet, confié à Nicolas Petit et portant sur les éphémères imprimés sous l'Ancien Régime et conservés à la bibliothèque, doit aboutir à une publication imminente. La responsabilité du programme est partagée entre l'École des chartes et la bibliothèque de la Sorbonne[16].

INVENTAIRE DU FONDS, EXPOSITIONS, PUBLICATION DE REPRODUCTIONS DES OUVRAGES ET PARTICIPATION À UN PROGRAMME SCIENTIFIQUE, TELS SONT LES GRANDS AXES DE LA POLITIQUE DE MISE EN VALEUR DES FONDS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Divers projets concernant les ouvrages scientifiques, l'illustration narrative ou l'iconographie de grands personnages de l'histoire de France sont actuellement en cours de réalisation.

Inventaire du fonds, expositions accompagnées d'un catalogue, publication de reproductions des ouvrages conservés et participation à un programme scientifique, tels sont donc les grands axes de la politique de mise en valeur des fonds suivie par la bibliothèque de la Sorbonne.

Il va sans dire qu'elle s'adapte également aux demandes ponctuelles émanant, entre autres, de la communauté universitaire. Il n'est pas rare, en effet, que des professeurs organisant un colloque en Sorbonne demandent à la bibliothèque de présenter au cercle étroit des participants à ce colloque un certain nombre de documents du fonds patrimonial : des éditions du XVII[e] siècle des ouvrages de Descartes, à l'occasion d'un colloque sur les *Méditations* en octobre 1992, ou des éditions anciennes des textes d'Antoine Arnauld ou d'autres auteurs jansénistes, à l'occasion du colloque Arnauld en septembre 1994.

La bibliothèque de la Sorbonne prête également à de nombreux établissements français ou étrangers organisant des expositions. Elle facilite par ailleurs la reproduction des documents qu'elle conserve en fournissant des microfilms et en accueillant tout photographe adressé par un chercheur.

Toutes les possibilités de mise en valeur d'un fonds n'ont pourtant pas encore été exploitées, notamment une des plus évidentes : l'édition de cartes postales. On peut y voir une des traditions historiques de la bibliothèque, plus attachée à l'érudition qu'à la communication, mais rien n'interdit de mettre la seconde au service de la première.

Février 1996

---

15. Jean-Marc CHATELAIN, *Livres d'emblèmes et de devises, une anthologie, 1531-1735,* préface d'Henri-Jean MARTIN, Paris, Klincksieck, 1993, 182 p. ;
Laurent PINON, *Livres de zoologie de la Renaissance, une anthologie, 1450-1700,* préface de Jean CÉARD, Paris, Klincksieck, 1995, 152p.

16. Le comité scientifique a été récemment renouvelé : il comprend des représentants de l'administration centrale (Claude Jolly, Sylvain Akchar), de l'inspection générale des bibliothèques (Denis Pallier), de l'École des chartes (Henri-Jean Martin, Annie Charon), de l'ENSSIB (François Dupuigrenet Desroussilles), de la bibliothèque de la Sorbonne, à laquelle le ministère de l'Éducation nationale continue de déléguer les crédits correspondants (Marie-Bernadette Jullien, Jacqueline Artier, Catherine Gaziello), de la bibliothèque de l'Institut (Mireille Pastoureau) et des éditions Klincksieck (M. Baudry).